INFORMATION CGT SUR LA RENCONTRE AVEC LE MINISTERE DE TUTELLE LE LUNDI 17 DECEMBRE 2012

Suite à une demande d'entrevue intersyndicale qui date de plus de six mois, les syndicats de Météo-France ont enfin été reçus le lundi 17 décembre 2012 au ministère de tutelle, le MEDDE, par Mme Morellet-Steiner, directrice adjointe, de cabinet de la ministre, accompagnée de Monsieur Laurent Tapadinhas, directeur de la Recherche et de l'Innovation du MEDDE, et de deux responsables techniques du ministère.

Les syndicats ont rappelé l'actualité de Météo-France : fermetures de centres, réorganisation de nombreux services, hyper centralisation de plusieurs fonctions, baisse des effectifs, baisse des budgets de fonctionnement, externalisation de plusieurs tâches … tout ceci entraînant du mal être chez les personnels, de la démotivation, des situations individuelles parfois dramatiques. La perte de sens des métiers de la météo a été soulignée.
La centralisation à marche forcée fait déjà des dégâts. La dégradation est déjà bien perceptible dans plusieurs domaines : prévision terrestre, marine, AERO, avec aussi la perte des observations humaines, climatologie, …

Les syndicats ont demandé un moratoire sur les réorganisations, les fermetures, les réductions d'effectifs, et ont dénoncé le manque de moyens alloués à l'établissement pour l'accomplissement de toutes ses missions.

La CGT a insisté sur le fait que réduire les moyens de Météo-France est un très mauvais calcul : les services de qualité rendus jusqu'à présent par Météo-France sont très bénéfiques à l'ensemble de la société et de l'économie. Nos prévisions de proximité permettent aux usagers et aux clients d'anticiper les aléas climatiques et ainsi d'économiser beaucoup d'argent!

Les syndicats demandent par ailleurs la parution au JO avant la fin de l'année des textes en attente, à savoir les ratios promus/promouvables pour les avancements et le décret concernant l'ITS 2012 (et fin 2011 pour les TSM). Ils souhaitent voir enfin reconnaître la pénibilité du travail posté et obtenir une prise en compte du travail de nuit pour le calcul de la retraite, sachant que ce dossier doit être ouvert au niveau de la Fonction Publique.

Lors du dialogue, les représentants du ministère nous indiquent qu'ils vont intervenir au niveau de la DGAFP pour accélérer la parution des textes attendus. Ils nous demandent de détailler un certain nombre de points sur l'organisation de Météo-France. Ils nous signalent qu'une étude de prospective a été commandée sur les modèles économiques de différents établissements publics et que le rapport est attendu pour mars 2013 ; cette étude doit prendre en compte les évolutions récentes comme par exemple la gratuité des données publiques qui concerne notre établissement, et aussi l'IGN. Mme Morellet-Steiner propose que suite à la parution de ce rapport, on demande au PDG de faire un bilan d'étape du plan stratégique de Météo-France en concertation avec les organisations syndicales : il s'agirait d'évaluer les

transformations vécues ces dernières années, avec une réflexion sur la poursuite de la réorganisation, en allant dans les détails. Mais elle précise qu'à ce jour, elle n'a pas de mandat pour annoncer un moratoire sur quoi que ce soit, notamment sur l'implantation territoriale. Reprenant un argumentaire bien connu de notre direction, elle insiste sur le fait que Météo-France doit évoluer pour rester un des meilleurs services météorologiques nationaux du monde…

Elle reconnaît tout de même que la situation de Météo-France est particulière et qu'elle est sensible au sentiment de gâchis et de mal-être exprimé par les personnels.

Le dossier concernant le télétravail est abordé à la fin de l'entrevue, sachant qu'une réunion sur ce sujet a lieu le même jour au niveau du ministère.

La CGT sort de cette entrevue avec le sentiment d'avoir été enfin entendue. Néanmoins le MEDDE a été désigné comme ministère non prioritaire, et de ce fait est contraint par les restrictions budgétaires imposées par le gouvernement (réduction de 2,5% des personnels par an jusqu'en 2015, diminution du budget de fonctionnement de 15% en trois ans).

Nous prenons acte de la proposition de bilan d'étape, mais il faudra aussi construire un rapport de force avec les personnels de notre établissement, du ministère et de l'ensemble de la Fonction Publique pour faire évoluer la situation !

Le SNM/CGT vous informera de la prochaine journée de grève qui sera organisée dans la Fonction Publique vers la fin du mois de janvier.